

Madame la Conseillère départementale
Monsieur le Maire de Bréhat ;
Messieurs les Officiers généraux
Messieurs les officiers
Monsieur le Directeur départemental de l'ONAC-VG
Mesdames et messieurs les élus municipaux de l'Île de
Bréhat
Monsieur le Chef de Centre de Bréhat
M. le Délégué Général du SF,
M. le Président du Comité du SF de Ploubazlanec
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
de Paimpol
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations
patriotiques et leur porte-drapeau
Mesdames, Messieurs
Chers enfants

A l'heure où nous allons participer aux cérémonies de commémorations du 100^e anniversaire de la fin de Grande Guerre, nous voici ce matin réunis, autorités civiles et militaires, membres d'associations patriotiques accompagnés de leur drapeau, population et enfants de Bréhat, afin d'inaugurer un nouveau monument aux morts ainsi qu'une tombe de regroupement des dépouilles des soldats tombés au champ d'honneur.

14-18, deux dates qui résonnent dans l'inconscient collectif de notre pays. Pour nous, comité du Souvenir Français de Ploubazlanec, ces dates sonnent comme un aboutissement : 14 ans, c'est le temps qu'il a fallu depuis 2004 pour voir se finaliser ce projet d'érection d'un monument aux Morts à Bréhat en cette année 2018. La persévérance, la pugnacité et le dévouement de son président, M. Jean-Marie COURSON, et de ses adjoints ont permis la concrétisation de ce projet.

Ce fut un travail d'investigations, de recherches d'archives, de rencontres familiales, de déplacements sur l'île et ailleurs, afin de regrouper tous les éléments nécessaires à l'élaboration de ce monument et ceci avec la collaboration des différentes municipalités de Bréhat.

Je tiens tout particulièrement à remercier, au nom du Souvenir Français, M. HUET, maire actuel de Bréhat, ainsi que son Conseil municipal pour avoir voté le budget nécessaire à l'érection de ce monument aux morts. Merci aussi à Mélanie LE RALLEC et Maria CARO pour leur collaboration dans la recherche généalogique et administrative du parcours de certains défunts. Merci enfin à la Marbrerie LE GALL et en particulier à M. VIGOUR pour le travail accompli.

La tombe de regroupement, accolée à ce monument, permettra de réunir en un lieu unique les restes des soldats « Morts pour la France » se trouvant actuellement dans des tombes en déshérence ou appelées à disparaître.

Le Souvenir Français, association reconnue d'utilité publique en 1906 et placée sous le Haut Patronage du Président de la République, fut créée en 1887 par un professeur alsacien, M. François Xavier NIESSEN, après

la défaite de 1870. Cette association de bénévoles, c'est 200 000 adhérents, 101 Délégations Générales, 1650 Comités en métropole et territoires d'outre-mer, c'est aussi 68 Représentations à l'Étranger. Elle s'est donnée trois missions principales : Entretenir, Se souvenir et Transmettre.

ENTRETENIR : le Souvenir Français entretient, rénove ou fleurit près de 130 000 tombes et monuments. Il a restauré près de 200 monuments et continue d'élever stèles et monuments commémoratifs ou de créer nombres de tombes de regroupement ou de carrés militaires à la mémoire de tous celles et ceux qui sont morts pour la France. Je tiens à remercier notre ancien Délégué Général M. Michel DOCQ qui nous fait l'honneur de sa présence, notre Directeur Général, M. BARCELLINI ainsi que notre Délégué Général, M. Philippe DELSOL pour leur aide financière apportée à la création de ce monument ici à Bréhat.

SE SOUVENIR : le Souvenir Français participe à l'œuvre de mémoire en étant présent aux diverses commémorations d'évènements qui ont marqué notre Histoire et d'honorer ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

TRANSMETTRE : le Souvenir Français participe à l'œuvre de transmission de l'héritage de mémoire aux jeunes générations en leur inculquant, par le maintien du Souvenir, le sens du Devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

L'édition de documents, l'organisation d'actions pédagogiques (conférences, sorties scolaires sur les

lieux de mémoire, témoignages d'anciens dans les écoles) permettent aux jeunes générations d'être sensibilisés au sacrifice consentis par les générations précédentes pour le maintien et la sauvegarde de la Liberté de notre Pays.

Nous sommes là ce matin pour rendre hommage aux morts, enfants de Bréhat, mais aussi à toutes les victimes des conflits passés et présents qui ont payé de leur vie la reconquête de la Liberté.

Rappelons que cette paix, si fragile, est sans cesse à construire. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est en défendant, contre toute forme de barbarie, la devise de notre pays « Liberté, Égalité, Fraternité » que nous resterons fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur ce Monument au Morts.

Je voudrais, pour terminer mon propos, vous rappeler cette phrase du Maréchal FOCH qui disait : « Un homme sans mémoire est un homme sans vie mais un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »

« A nous le Souvenir, à eux l'immortalité »

Je vous remercie de votre attention.